

IDENTITÉ DES CENTRES SOCIAUX

39 agréés CAF au 31/12/2023

95% à dominante **URBAINE**

3% à dominante **RURALE**

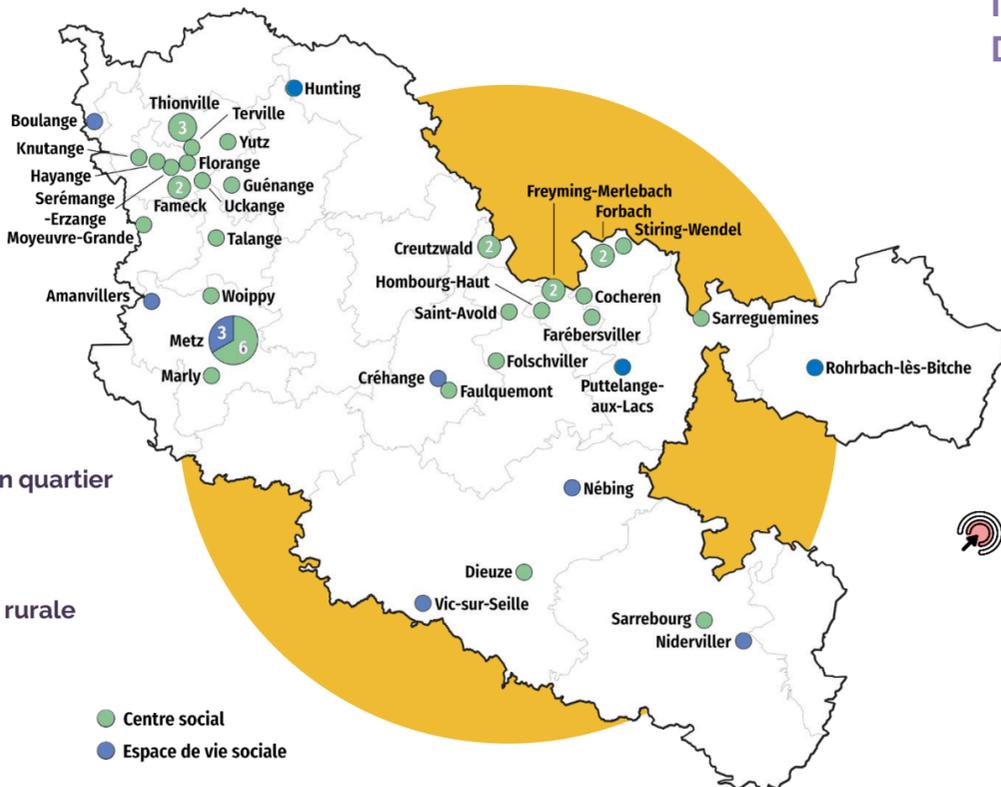
20 structures interviennent sur un quartier prioritaire politique de la ville

9 en veille active

1 sur une zone de revitalisation rurale

MODE DE GESTION

92% en **GESTION ASSOCIATIVE**



IDENTITÉ DES ESPACES DE VIE SOCIALE

12 agréés CAF au 31/12/2023

31% à dominante **URBAINE**

69% à dominante **RURALE**

3 structures interviennent sur un quartier prioritaire politique de la ville

2 sur une zone de revitalisation rurale

MODE DE GESTION

100% en **GESTION ASSOCIATIVE**

LES RESSOURCES DÉDIÉES À L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE SUR LES TERRITOIRES *

CRÉATION D'EMPLOIS DIRECTS

1 143 SALARIÉ·E·S
564 ETP

CENTRES SOCIAUX
1 090 SALARIÉ·E·S - **544** ETP
Moyenne de **13,9** ETP

ESPACES de VIE SOCIALE
53 SALARIÉ·E·S - **20** ETP
Moyenne de **2** ETP

DES BUDGETS VARIÉS EN APPUI DES PROJETS

CENTRES SOCIAUX
28,6 millions d'euros de **BUDGETS CUMULÉS**
752 364 € en moyenne par structure
Médiane à **737 936 €**

EVS
1,2 millions d'euros de **BUDGETS CUMULÉS**
115 894 € en moyenne par structure
Médiane à **89 000 €**

RÉPARTITION PAR TRANCHE DE BUDGET



RÉPARTITION DES PRODUITS EN %

CENTRES SOCIAUX	EVS	Produit
40,3%	26,4%	Commune
1,8%	2,4%	Intercommunalités
24,1%	20,6%	CAF
1,3%	3,2%	Conseil Départemental
0,3%	1,6%	Conseil Régional
7,6%	11,6%	Etat
0,9%	2,6%	Autres partenaires
16,2%	18,5%	Part. usagers
7,6%	13,2%	Autres produits
0,1%	-	Mutualité Sociale Agricole

L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

CENTRES SOCIAUX

1 899 BÉNÉVOLES

14 BÉNÉVOLES PILOTAGE (moyenne)

14 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS RÉGULIÈRES (moyenne)

76 523 HEURES



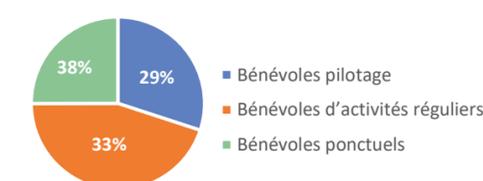
EVS

480 BÉNÉVOLES

11 BÉNÉVOLES PILOTAGE (moyenne)

11 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS RÉGULIÈRES (moyenne)

18 006 HEURES



DES OFFRES DE SERVICE POUR TOUS *



80 734 HABITANTS PARTICIPANT A UNE OU PLUSIEURS ACTIVITES

Dont

28 667 PERSONNES TOUCHÉES PAR LES ACTIONS, PROJETS ET SERVICES



10 027 HABITANTS PARTICIPANT A UNE OU PLUSIEURS ACTIVITES

Dont

3 742 PERSONNES TOUCHÉES PAR LES ACTIONS, PROJETS ET SERVICES

ACTIONS PROPOSÉES PAR LES STRUCTURES

Toutes les classes d'âge, dans chaque type de structure, bénéficient d'un ACCÈS AUX LOISIRS ET A LA CULTURE ainsi que d'actions en lien avec :



Petite enfance



Parentalité
Education



Parentalité
Education



Enfance



Parentalité
Education
Ecologie et environnement



Citoyenneté et cohésion sociale
Parentalité
Accès vacances, sport
Parentalité, Education



Jeunesse



Citoyenneté et cohésion sociale
Accès aux sports, aux vacances
Education
Ecologie et environnement



Citoyenneté et cohésion sociale
Accès au sport



Adultes



Accès aux droits
Apprentissage du français
Lutte contre l'isolement
Parentalité



Accès au sport
Citoyenneté et cohésion sociale
Lutte contre l'isolement



Seniors



Lutte contre l'isolement
Accès aux droits
Numérique



Lutte contre l'isolement
Citoyenneté et cohésion sociale
Accès au sport

CENTRES SOCIAUX

ESPACES DE VIE SOCIALE

REPARTITION DES PERSONNES TOUCHÉES

Tous les publics sont concernés, des jeunes enfants aux plus de 65 ans.

CENTRES SOCIAUX

Moyenne de **754** habitants par structure



17% 0-6 ans
26% 7-10 ans
10% 11-14 ans
5% 15-17 ans
5% 18-25 ans
23% 26-59 ans
10% 60-74 ans
3% > 75 ans

ESPACES DE VIE SOCIALE

Moyenne de **312** habitants par structure



5% 0-6 ans
13% 7-10 ans
8% 11-14 ans
3% 15-17 ans
11% 18-25 ans
36% 26-59 ans
19% 60-74 ans
5% > 75 ans

ACTIONS AU CŒUR DES PROJETS FAMILLES DES CENTRES SOCIAUX

- 89%** Réseau d'écoute d'accompagnement et d'appui des parents (REAAP)
- 89%** Sorties familiales
- 89%** Loisirs collectifs en famille
- 87%** Manifestations festives
- 55%** Rencontres / Accueil enfants-parents
- 47%** Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)
- 13%** Départs en vacances (dispositifs CAF)
- 13%** Lieu d'Accompagnement et d'Ecoute des Parents (LAEP)
- 16%** Autres (Loisirs partagés, Conférences, interventions partenariales)

ACTEURS DE LA VIE DES TERRITOIRES ET DU MAINTIEN DU LIEN

	CENTRES SOCIAUX	EVS
Nbre d'événements locaux portés	340	78
Nbre d'événements locaux accompagnés	183	48
Nbre d'initiatives d'habitants soutenues	101	23

Actions et manifestations en lien avec la vie des territoires, création d'instances décisionnelles

94% des structures développent des ACTIONS « HORS LES MURS »

Fêtes de quartier, événements, animations de proximité, débats publics, maraudes ... qui permettent d'aller vers les habitants dans l'espace public et chez des partenaires.

Moyenne de **8 HEURES** hebdomadaires dédiées à la mise en place d'actions hors les murs par le centre social touchant **13 066 personnes**

Moyenne de **4 HEURES** hebdomadaires dédiées à la mise en place d'actions hors les murs par l'espace de vie sociale touchant **899 personnes**



97% des centres sociaux consacrent du temps à maintenir des liens à distance avec les habitants (réseaux sociaux, phoning ...)

En Moyenne **7 HEURES** par semaine y sont dédiées

11 240 personnes accompagnées par les centres sociaux pour des questions d'accès aux droits.

Cet accompagnement, réalisé en présentiel ou à distance, repose sur :

- 76,3%** L'accès libre (et/ou accompagné) à un poste informatique
- 63,1%** Le(s) référent(s) de l'accueil (bénévole ou salarié)
- 47,4%** Des partenaires proposant une permanence administrative et juridique
- 36,8%** Une permanence d'écrivain public
- 34,2%** Un conseiller numérique
- 23,7%** La présence d'un point d'accès aux droits, d'une Maison France Service
- 15,8%** Un professionnel désigné pour cet accompagnement

ACTEURS DES POLITIQUES LOCALES ET DES PARTENARIATS LOCAUX

Selon les spécificités de leur territoire, Centres sociaux et Espaces de vie locale sont inclus dans des projets en lien avec les politiques locales telles que : Convention Territoriale globale (CTG), Projet Educatif De Territoire (PEDT), Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), Cité Educative, Contrat Local ou Territorial d'Insertion (CLI ou CTI), Projet Alimentaire Territorial (PAT), Petite Ville de Demain (PVD) ...

En complément des partenariats formalisés avec la CAF et les collectivités, une grande part des centres sociaux contractualisent avec l'Etat (Cohésion Sociale, Contrat de Ville) ; près de la moitié avec une intercommunalité, le Département, la CARSAT, des acteurs associatifs, l'Education Nationale ; le tiers avec des acteurs de l'insertion professionnelle, la Région, des bailleurs sociaux. Et dans une moindre mesure avec la MSA, l'ARS et l'Union Européenne.

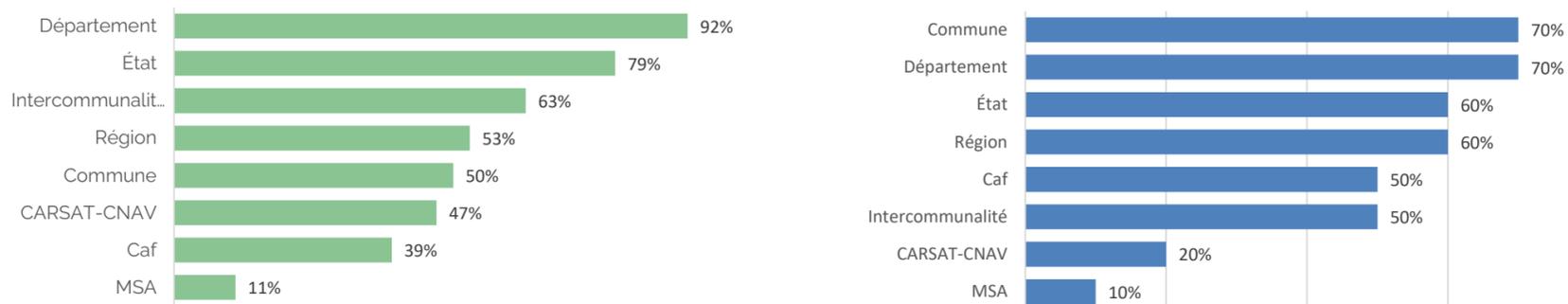
DES DIFFICULTÉS, DES CONTRAINTES, DES FORCES ET DES LEVIERS *

DES NATURES DE PARTENARIATS HÉTÉROGÈNES SELON LEUR DURÉE ET LES ACTEURS IMPLIQUÉS

PART DES STRUCTURES LIEES AUX PARTENAIRES PAR UNE CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS



PART DES STRUCTURES LIEES AUX PARTENAIRES PAR UNE CONVENTION ANNUELLE ET/OU UNE SUBVENTION ET/OU UN APPEL A PROJET



DES INSTANCES DE SUIVI ET DE FINANCEMENT DEDIEES AU PROJET SOCIAL IMPLIQUANT PEU DE PARTENAIRES

89 % des centres sociaux
90 % des espaces de vie sociale

ont au moins une instance pluri-partenaire de suivi et de financement dédiées au projet social.

Toutefois, la pluralité d'acteurs se limite dans la plupart des cas aux représentants de la **commune** et de la **CAF**, en s'ouvrant aux **habitants**.

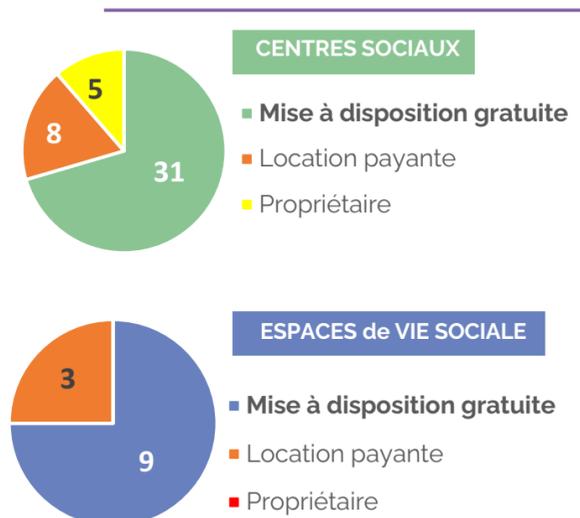
Moins de 10% des équipements d'Animation de la Vie Sociale bénéficient de la participation de l'Etat, la Région et le Département à cette instance pluripartenaire.

DES SITUATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES EN TENSION

DES CHARGES EN AUGMENTATION

Cette hausse concerne les **rémunérations salariales**, les **cotisations** (pour plus de 60 % des structures), la **mise en œuvre d'activités** hors rémunération (pour plus de 50 % des structures) ; les **fluides** pour 50 % des centres sociaux et 30 % des espaces de vie sociale.

Modalités d'occupation des locaux



DES BUDGETS FRAGILISÉS

53 % des CS
40 % des EVS

78 % des CS
30 % des EVS

60 % des CS
50 % des EVS

Avec une part de leur budget consacrée à l'hébergement (Fluide / Loyer / Électricité / Assurance / Protection) représentant moins de 5 % de leurs charges.

déclarent un **Fonds de roulement en baisse**, voire en forte baisse.

déclarent un exercice **déficitaire** en 2023

Répartition des centres sociaux selon la part que représente le déficit 2023 sur le total de leurs charges (contributions volontaires comprises)



DES DIFFICULTÉS, DES CONTRAINTES, DES FORCES ET DES LEVIERS *

DES STRUCTURES CONFRONTÉES À DES DÉPARTS AU SEIN DE L'ÉQUIPE SALARIÉE

▶ En 2022-2023, **87 %** des centres sociaux et **33 %** des espaces de vie sociale ont connu un ou plusieurs départs de salarié.e.s.

DES DÉPARTS PLUTOT MOTIVÉS PAR



* Conditions salariales, maladie, difficultés relationnelles, réduction de l'activité

DES CENTRES SOCIAUX DAVANTAGE CONCERNÉS PAR DES VACANCES DE POSTES

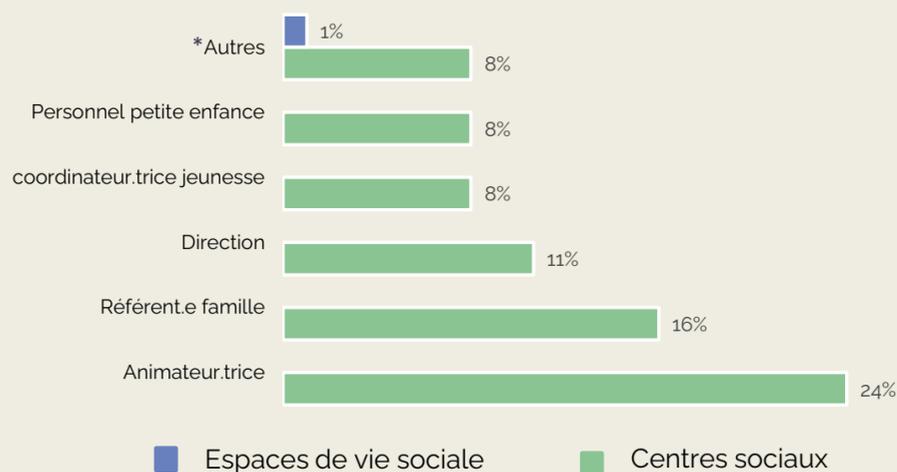
▶ En 2023, **19** centres sociaux et **1** espace de vie sociale ont connu une ou plusieurs vacances de poste.

▶ **28 postes vacants** dans les centres sociaux, impactant plutôt en nombre les postes d'animateur.rice.s et dans une moindre mesure les autres postes.
En moyenne, les postes sont vacants **depuis 6 à 9 mois**.

▶ **1 poste vacant** dans un espace de vie sociale, sur une durée de 5 mois.

Infos hors SENACS

Des difficultés de recrutements des animateur.rice.s d'accueil collectif de mineurs plutôt liées au manque de candidatures, aux qualifications inadaptées, aux conditions de travail et de rémunération ...



* Animateur.rice.s vacataires ou périscolaire, personnel de service

EFFETS DE CES SITUATIONS SUR LES STRUCTURES

Les directions des structures de l'Animation de la Vie Sociale constatent une augmentation du temps dédié à la gestion :

- des dossiers de demandes de subventions pour **88 %** pour les centres sociaux, **56 %** pour les espaces de vie sociale,
- des ressources humaines pour **74 %** des centres sociaux, **22 %** des espaces de vie sociale.

Infos hors SENACS

Les vacances de postes amènent les structures à procéder à des aménagements tels que :

- **Réorganisation en interne**, principalement pour pallier les vacances de postes
- Plus rarement et selon le poste concerné (animateur petite enfance ou enfance / jeunesse), **une diminution, voire une suppression d'activité** (baisse du nombre de jours d'accueil collectif de mineurs ou du nombre d'enfants accueillis)

Les équipements constatent pour **55 %** d'entre eux, un **déséquilibre entre la gestion de la structure et le développement du projet social** et pour :

- ▶ **32 %** des centres sociaux un **développement/renforcement de nouveaux partenariats, de collectifs d'habitants**
- ▶ **29 %** le départ de bénévoles administrateurs
- ▶ **21 %** des centres sociaux et **50 %** des espaces de vie sociale, la **diminution des dynamiques animations collectives de territoire**
- ▶ **67 %** des espaces de vie sociale, une **multiplication des interlocuteur.rice.s et moins de contacts directs avec les publics** pour le responsable de l'EVS

Projections 2024 - 2025 :

- Changement du système de rémunération de la branche professionnelle ALISFA qui générerait une hausse de 9 à 10 % de la masse salariale
- Risque de fortes tensions de trésorerie

Les difficultés peuvent devenir structurelles et amener, à plus ou moins long terme :

- Au non renouvellement de postes, d'autant plus s'ils sont liés à des aides non maintenues (emplois aidés).
- À la rationalisation des services développés et des moyens alloués